

Coopération européenne et internationale & ESS

Coopération décentralisée, coopération européenne, soutien aux acteurs de solidarité internationale, promotion de la mobilité internationale, coopération économique, action d'urgence humanitaire...

Autant d'actions sur lesquelles les régions peuvent

impliquer et accompagner les structures de l'ESS. L'action extérieure des collectivités doit s'inscrire depuis 2016 dans le cadre des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD). Ces ODD sont un référentiel commun intéressant entre acteurs de l'ESS et de la coopération internationale.

Plusieurs leviers d'actions possibles :

Favoriser l'**interconnaissance et la transversalité** entre services de l'ESS et de la coopération internationale

Favoriser l'interconnaissance et le transfert de compétences entre services de l'ESS et de la coopération internationale permet d'identifier les acteurs de l'ESS du territoire pouvant apporter leurs savoir-faire dans les coopérations internationales.

Pour favoriser les coopérations, un **poste de chargé des relations européennes et internationales** a par exemple été développé au sein du service ESS de la direction de l'économie et de l'innovation de la **région Occitanie**.

Co-construire et développer des partenariats multi-acteurs

Les collectivités peuvent jouer le rôle de **catalyseur des dynamiques collectives** entre collectivités, structures et citoyens :

- En impliquant les acteurs de l'ESS des territoires du partenariat dès la conception de la coopération : diagnostic partagé, co-élaboration des objectifs, du plan d'action et des indicateurs d'évaluation.
- En impliquant les acteurs de l'ESS dans les coopérations, en lien avec une diversité d'acteurs : collectivités territoriales, structures et réseaux de la coopération internationale, établissements de formation, entreprises, citoyens, etc.

Mobiliser les acteurs de l'ESS et leurs **capacités d'innovation**

Insertion professionnelle, commerce équitable, circuit court alimentaire, gestion des déchets, énergies renouvelables, implication citoyenne, innovation sociale, etc. : les structures de l'ESS interviennent dans de nombreux champs d'activité susceptibles d'intéresser les territoires partenaires et/ou pouvant répondre aux objectifs du projet de coopération.

- Mobiliser les structures de l'ESS de son territoire lors de l'accueil de délégations étrangères et solliciter leur expertise.

- Proposer aux territoires partenaires d'associer les acteurs de l'ESS de leur territoire est un bon moyen pour légitimer des acteurs émergents porteurs d'expérimentations et contribuer ainsi à leur reconnaissance par les acteurs publics.

La région Normandie et le Gouvernorat de Médenine mobilisent les acteurs de l'ESS pour répondre aux enjeux alimentaires



Un des axes de la coopération entre la région Normandie et le Gouvernorat de Médenine (Tunisie) vise l'instauration d'activités agricoles durables et le développement de l'autosuffisance alimentaire du village de Dkhila. Cette action se traduit par la mobilisation de deux salariés de l'association *1pacte* qui gère l'éco-domaine du Londel (structure d'insertion par l'activité économique normande), pour une formation aux techniques du maraîchage bio, de la permaculture et de l'agroécologie en zones arides auprès de 50 femmes sans emploi du village de Dkhila. Les actions menées s'appuient sur la ferme associative de Dkhila et permettent de démontrer la pertinence de ce modèle pour l'autosuffisance alimentaire et comme vecteur d'émancipation des habitants.e.s.

Coopération région Bretagne, Nouvelle-Aquitaine, Québec autour des processus de coopération territoriale

Après avoir reçu une délégation québécoise en France, élus et techniciens des conseils régionaux de Bretagne et d'Aquitaine, les Pôles ESS des pays de Vannes et Redon, la CRESS Bretagne et le Pôle de coopération Sud-aquain sont partis en 2014 à la découverte du fonctionnement des entreprises d'économie sociale québécoises et de la coopération entre acteurs et élus. Ce voyage d'études a permis une montée en compétence collective et réciproque sur les processus de coopération territoriale.



Inscrire l'ESS comme axe structurant des **accords de coopération**

Que ce soit à travers l'objectif de mobilisation d'acteurs locaux ou un axe en tant que tel visant le développement de l'ESS sur les territoires, inscrire l'économie sociale et solidaire au cœur du cadre de coopération est encore le meilleur moyen de lui garantir visibilité et légitimité sur les territoires concernés.



Favoriser la **montée en compétences** et la mise en réseau des acteurs de la **solidarité internationale**

La région peut par exemple soutenir la création de réseau multiacteurs à l'échelle régionale, organiser des rencontres régionales de la coopération et de la solidarité internationale, et lancer des appels à projets pour soutenir les initiatives locales de solidarité internationale.



Favoriser les **coopérations internationales** des acteurs de l'ESS

Inscrire la dimension internationale dans le plan d'action ESS de la région et mettre en place des appels à projets spécifiques sur les coopérations internationales à dimension ESS. Intégrer la dimension internationale comme levier de structuration et développement économique des structures de l'ESS.

L'ESS au cœur des coopérations entre la région Occitanie et la région de l'Oriental au Maroc



Depuis 2017 un axe dédié au développement de l'économie sociale et solidaire est au cœur du partenariat entre ces deux régions, autour de trois priorités thématiques :

- offre d'accompagnement à la création, au développement et au changement d'échelle des coopératives ;
- formation en entrepreneuriat social pour les publics jeunes ;
- renforcement des capacités des acteurs de l'ESS.

Nouvelle-Aquitaine : projet de coopération interrégionale dans le cadre du dispositif européen Cosme



La région Nouvelle-Aquitaine et ses partenaires du territoire se sont mobilisés auprès des communautés autonomes de Navarre et de Murcie en Espagne et de la municipalité de Hoce-Slivnica en Slovénie pour répondre à l'appel à projets « Social Economy Mission » du programme européen COSME en proposant le projet SECONet (Social Economy Collaborative Network). Durant un an les partenaires vont consolider un réseau collaboratif inter-régional d'acteurs, à travers des échanges de bonnes pratiques, visites de terrain, études de cas...

Les acteurs ESS de la Nouvelle-Aquitaine sont associés à ce travail dans la durée (CRESS, INAE, PTCE Sud Aquitaine, Cap solidaire, ATIS, ADI...). Tous les partenaires du projet devraient participer au Forum national de l'ESS à Niort fin octobre 2021.

Ressources pour aller plus loin

- RepèrESS du RTES [Coopération et solidarité internationales & ESS](#), 2019
- RepèrESS du RTES [Europe & ESS, enjeux et leviers d'actions pour les collectivités locales](#), 2018
- [L'économie sociale et solidaire, un atout pour la coopération décentralisée](#), AFD, Région Ile-de-France et ARENE, 2013.

